

**DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES  
COMMUNE DE POLLESTRES  
Extrait du  
Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**N°48/21**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                      |                    |                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------|-------------------|
| <b>Nombre de Conseillers</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>En Exercice 27</b>                | <b>Présents 23</b> | <b>Votants 27</b> |
| <b>Date de Convocation</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>1<sup>er</sup> septembre 2021</b> |                    |                   |
| <b>Séance du</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>7 septembre 2021</b>              |                    |                   |
| <b>Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la salle Démocratie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Maire,</b> |                                      |                    |                   |
| <b>Etaient présents : J.Ch. MORICONI – H. BARBAROS – Ch. QUEYRAT – J.Ch. VERGEYNST – F. VÉLU – A. CORDERO – M. BAYLAC-LUQUET – G. CASAS – A. LOPEZ – A. BERNARD – J.M. THOBOIS – E. BREBION – T. RENARD – D. CREN – V. GUILLEMIN – P. MARECHAUX – M. MARTIN – F. PLUJA – M. SANDRAS-MACH – J. BADIE – P. WADIH – N. COLELLA – P. DONOT</b>                                                                 |                                      |                    |                   |
| <b>Absents excusés ayant donné procuration : A. BAUER à J.Ch. MORICONI – C. LEVY à G. CASAS – C. BALDO à D. CREN – F. PORTELA à V. GUILLEMIN</b>                                                                                                                                                                                                                                                           |                                      |                    |                   |
| <b>Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : 0</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                      |                    |                   |
| <b>Secrétaire de séance : Henri BARBAROS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                      |                    |                   |

**OBJET : Fixation des modalités de dépôt de liste des membres de la Commission de Délégation de Service Public et de Concession**

VU l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;  
 VU le décret n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif aux contrats de concession ;  
 VU les articles L.1121-1 et suivants du Code de la Commande Publique relatif aux contrats de concession ;  
 VU les articles L.1410-3, L.1411-5 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux règles générales applicables aux contrats de concession et aux délégations de service public ;  
 VU les articles D.1411-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux services publics locaux dans le cadre des délégations de service public ;  
 VU l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire expose qu'aux termes de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour les communes de 3 500 habitants et plus, la composition de la Commission est la suivante :

- L'autorité habilitée à signer les conventions de délégation de service public (Monsieur le Maire ou son représentant) ;
- Cinq membres titulaires et cinq membres suppléants.

Le mode d'élection des membres de la commission est le suivant :

- L'élection se fait au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel ;
- Le scrutin est secret, sauf décision unanime contraire de l'assemblée délibérante ;

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/09/2021

Application agréée E-legaite.com

95\_DE-088-216601443-20210907-48\_21-DE

- Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir ;
- En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages ;
- En cas d'égalité des suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Enfin, aux termes de l'article D.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante fixe les conditions de dépôt des listes.

Monsieur le Maire propose de bien vouloir fixer les modalités de dépôt des listes pour l'élection de la commission de délégation de service public et de concession.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **FIXE** les modalités de dépôt des listes pour l'élection de la commission de la façon suivante :
  - Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir (5 titulaires, 5 suppléants),
  - Les listes doivent indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants.
- **DECIDE** à l'unanimité que l'élection des membres de la commission de délégation de service public se fera par un vote à main levée.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire,  
**Jean-Charles MORICONI**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le  
Publication ou Notification  
Le

REÇU EN PREFECTURE  
Le 08/09/2021  
Application agréée E-legitime.com  
99\_DE-066-216601443-20210907-43\_21-DE